



Achat de voiturette sans acte de vente

Par **arup31**, le **01/12/2012 à 15:38**

bonjour

j'ai une amie qui a acheté un véhicule sans permis

or apres 2 à 3 semaines d'utilisation elle remarque une importante fuite venant du moteur

elle amene le vehicule chez un garagiste pour un controle

le garagiste inspecte le vehicule et constate que le moteur est posé sur les barres de freins
aucune fixation

il redige un rapport et refuse de lui restituer le vehicule

il l'envoie au commissariat pour porter plainte contre le vendeur

probleme elle a achete le vehicule de la main à la main sans acte de vente et surtout en
payant en liquide

ça fait 2 mois c'était une annonce sur le bon coin

merci pour tout renseignement qui pourrait l'aider à récupérer ses billes

Par **herve38940**, le **01/12/2012 à 16:33**

Bonjour puis je savoir pourquoi vous n avez pas fais un contrat de vente ??

Cordialement

Par **arup31**, le **01/12/2012 à 22:19**

elle a confié la tâche de l'achat à son frère

et je n'ai pas compris non plus pourquoi